



**DIRECTION GENERALE  
DU BUDGET ET DES FINANCES**

*Cellule d'Information des Opérateurs Economiques  
(CEI/OPE)*



*Rapport bilan des activités 2021*

# SOMMAIRE

CONTEXTE-----	3
I - OBJECTIFS GLOBAUX DU PLAN D' ACTIONS 2021 -----	3
II - RESULTATS OBTENUS -----	4
1. RAPPORTS D'ACTIVITES-----	4
2. TRAITEMENTS DES REQUETES-----	4
<b>2.2.1 Traitement des préoccupations liées aux marchés publics</b> -----	7
<b>2.2.2 Traitement des préoccupations liées aux informations d'ordre général</b> -----	8
<b>2.2.3 Traitement des préoccupations liées au circuit budgétaire et aux vérifications dans le SIGOBE</b> -----	9
3. ENQUETES DE SATISFACTION CLIENTS-----	9
4. EVOLUTION DU NOMBRE D'OPERATEURS ECONOMIQUES RECUS PAR LA CELIOPE-----	8
<b>4.1 Etat comparatif du nombre d'opérateurs économiques reçus par la CELIOPE</b> -----	8
<b>4.2 Analyse de l'évolution annuelle du nombre de requérants entre 2015 et 2020</b> -----	10
5. VULGARISATION DE L'APPLICATIF E - REQUETE-----	10
6. PROMOTION ET VULGARISATION DES ACTIVITES-----	11
7. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS -----	11
III POINTS D'AMELIORATION-----	11
IV PERSPECTIVES -----	12
CONCLUSION-----	13

## CONTEXTE

Dans le cadre du renforcement du dialogue Etat-Secteur Privé, la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques (CELIOPE) a été créée par décret n° 2014-865 du 23 décembre 2014 pour réduire l'asymétrie d'information avec les prestataires et fournisseurs de la commande publique.

Afin de faire un suivi des activités de cette Cellule et de proposer des actions visant à la rendre plus performante, un rapport d'activités mensuel est élaboré et transmis au Cabinet du Ministre de tutelle. Pour l'année 2021, les données des rapports produits sont consolidées dans le présent rapport bilan d'activités.

### I - OBJECTIFS GLOBAUX DU PLAN D' ACTIONS 2021

Pour atteindre les objectifs assignés, la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) a élaboré un plan d'actions stratégiques (PAS 2021) et un programme d'activités (PA 2021) prenant en compte les missions et les activités de chaque direction centrale et service rattaché. Concernant la CELIOPE, le projet retenu au titre du PAS 2021 a consisté à :

- ✍ ***Elaborer et transmettre mensuellement au cabinet un rapport d'activités ;***

Et au titre du PA 2021, il s'agit de :

- ✍ ***Réaliser une enquête semestrielle de satisfaction client auprès des usagers ;***

Aussi, dans le cadre de la conduite des activités de la mission, des diligences ont été identifiées et inscrites dans la matrice d'actions de la CELIOPE, à savoir :

- ✍ ***Vulgariser d'avantage le progiciel de gestion en ligne « E – requête » auprès des requérants ;***
- ✍ ***Poursuivre la réalisation des actions médias et non médias de communication ;***
- ✍ ***Réaliser les actions d'information et de sensibilisation de proximité auprès des organisations professionnelles ou participer à leurs activités ;***
- ✍ ***Participer à / ou organiser des sessions de formation des agents sur les thèmes relatifs au circuit de la dépense publique et à la gestion budgétaire en générale.***

## II - RESULTATS OBTENUS

### 1. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Conformément aux recommandations du Plan d'Actions Stratégique 2021, la CELIOPE a produit **douze (12)** rapports d'activités, et **deux (02)** rapports semestriels de satisfaction client. Les **douze (12)** rapports ont été élaborés et transmis à la hiérarchie. En outre, la CELIOPE est également tenu d'élaborer le rapport bilan des activités de l'année qui est la consolidation des rapports mensuels. Ce présent document constitue le rapport bilan annuel de la cellule pour l'exercice 2021.

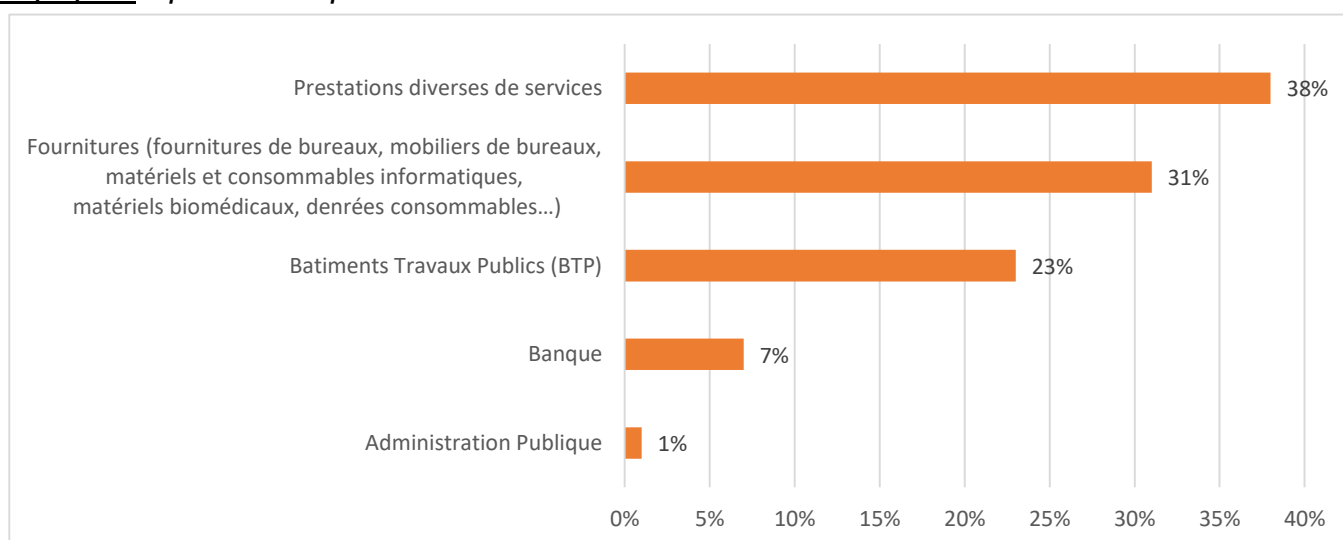
### 2. PRESENTATION DES REQUERANTS

#### 2.1 Répartition des requérants selon le secteur d'activités

Les requérants reçus par la CELIOPE au cours de l'année 2021, sont à **trente-huit pour cent (38%)** dans le secteur des **Prestations de service**, à **trente et un pour cent (31%)** dans le secteur des **Fournitures (fournitures de bureaux, mobiliers de bureaux, matériels et consommables informatiques, matériels biomédicaux, denrées consommables et non consommables...)**, **vingt-trois pour cent (23%)** dans le secteur des **Bâtiments et Travaux publics (BTP)**, **sept pour cent (7%)** dans le secteur des **Banques**, et **un pour cent (1%)** dans l'**Administration publique**.

Le graphique ci-après présente la répartition des requérants reçus à la CELIOPE en 2021 selon leurs secteurs d'activités.

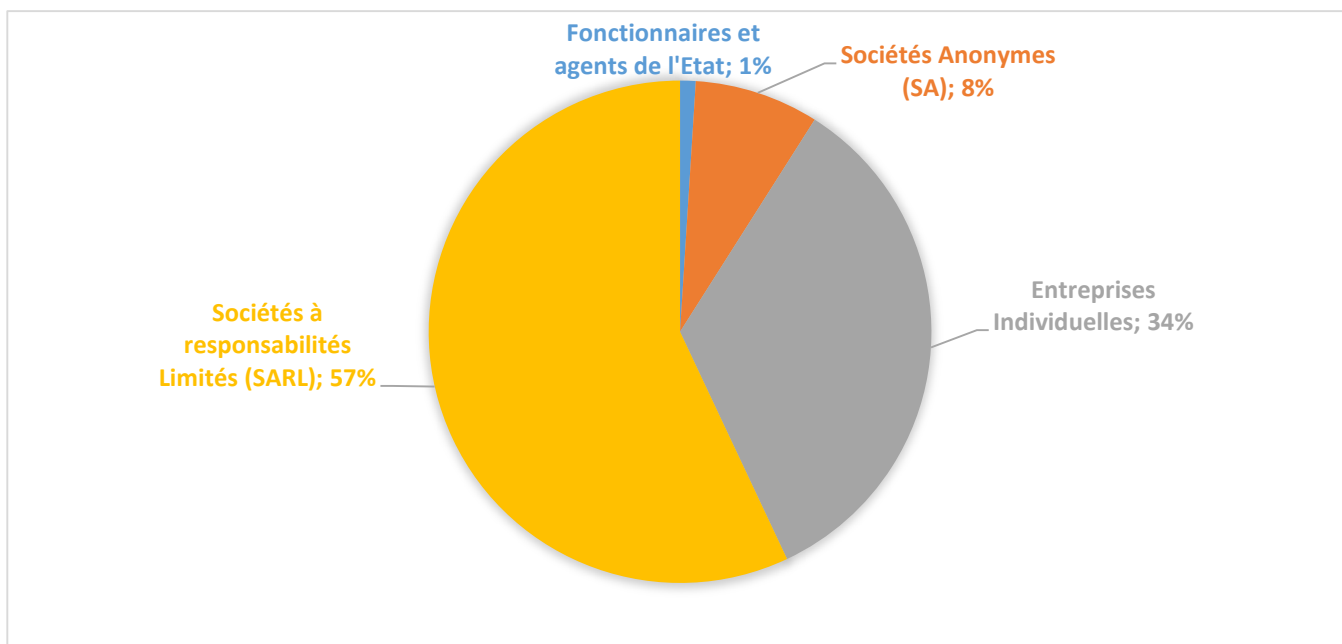
**Graphique 1 : Répartition des requérants selon le secteur d'activité**



Source : CELIOPE

## 2.2 Répartition des requérants selon le statut juridique

**Graphique 2 :** Répartition des requérants selon le statut juridique



Source : CELIOPE

L'analyse du graphique ci-dessus montre que **cinquante-sept pour cent (57%)** des requérants qui ont consultés la CELIOPE en 2021, sont des **Sociétés à Responsabilités Limités (SARL)**, **trente-quatre pour cent (34%)** sont des **Entreprises Individuelles (EI)**, **huit pour cent (8%)** des **Sociétés anonymes (SA)**, et **un pour cent (1%)** des **fonctionnaires et agents de l'Etat**.

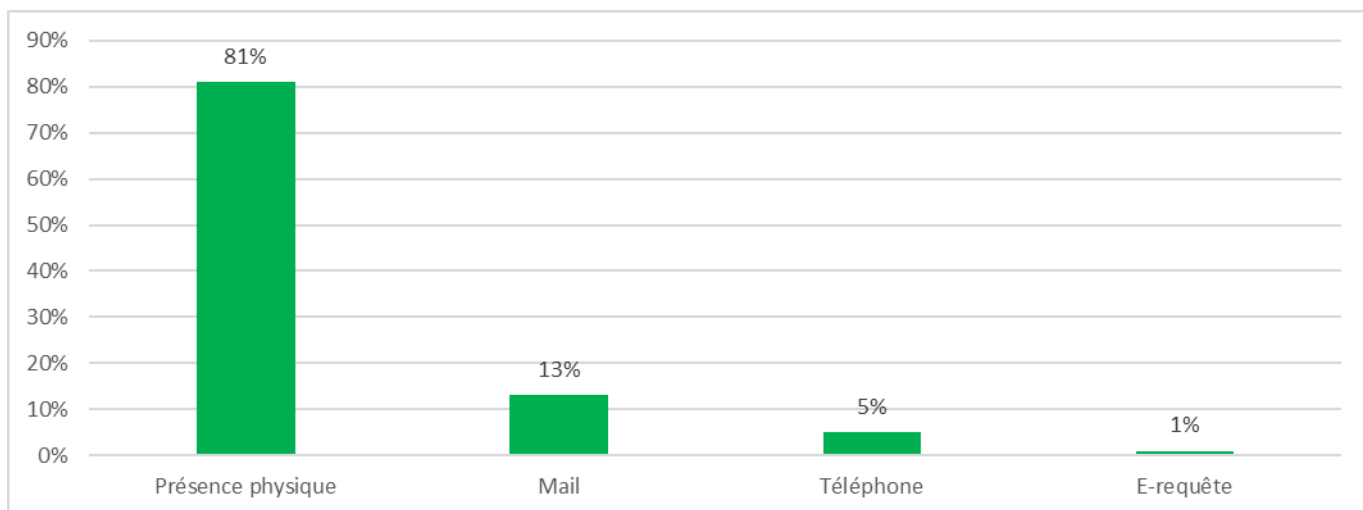
## 2.3 Répartition des requérants selon le mode de saisine

Pour consulter la CELIOPE, les requérants disposent de sept (7) canaux de saisine que sont la présence physique, le téléphone, le progiciel « E-requête », la voie électronique (Email), les réseaux sociaux, la boîte postale et les courriers.

Au cours de l'année 2021, **quatre-vingt et un pour cent (81%)** des requérants ont sollicité la Cellule par leur **présence physique**, **treize pour cent (13%)** par **E-mail**, **cinq pour cent (5%)** par **voie téléphonique**, et **un pour cent (1%)** par mail.

Le graphique ci-après illustre l'option choisie cette année par les requérants pour formuler leurs requêtes.

**Graphique 3 : Fréquence d'utilisation des canaux de saisine de la CELIOPE**



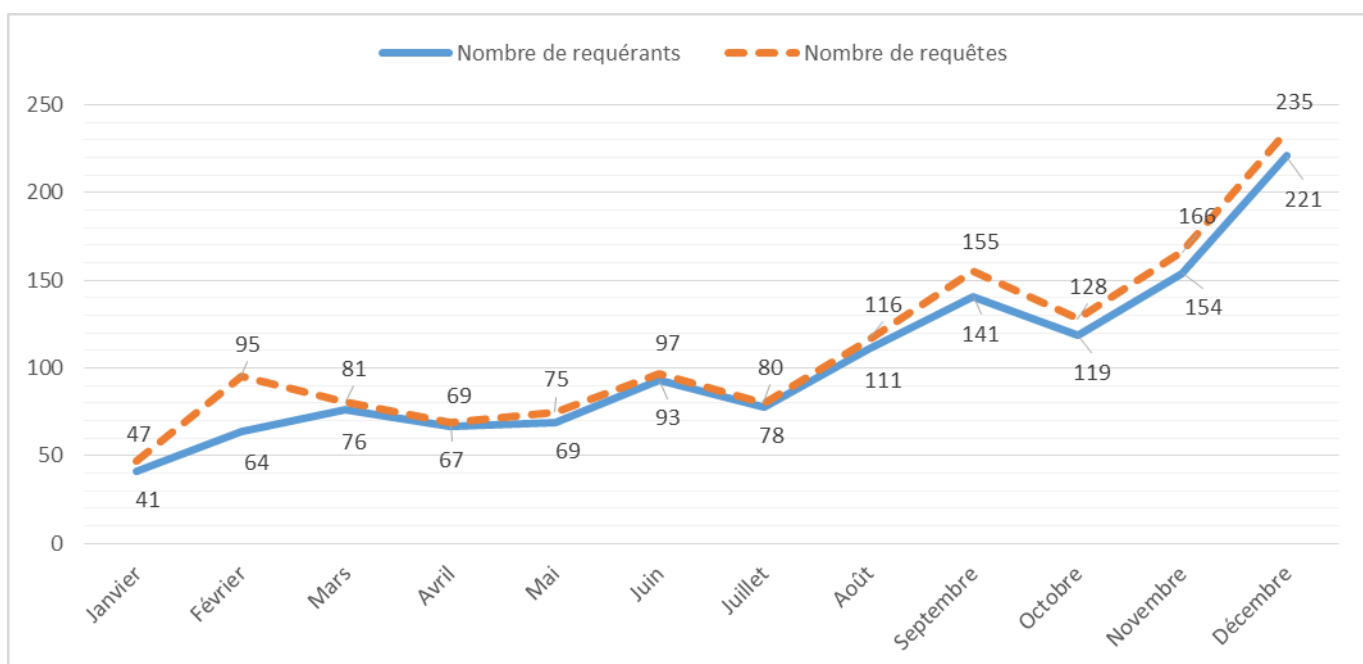
Source : CELIOPE

### 3. TRAITEMENT DES REQUÊTES

Au cours de l'année 2021, La CELIOPE a enregistré **mille-trois-cent-quarante-quatre (1344) requêtes** exprimées par **mille-deux-cent trente-quatre (1234) opérateurs économiques**. Ce qui correspond à une moyenne de **6 opérateurs économiques** reçus pour **7 requêtes** traitées par jour (ouvrable) au cours de l'année 2021.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre de requérants et du nombre de requêtes traitées par la Cellule de janvier à fin décembre 2021.

**Graphique 4 : Evolution du nombre de requérants et des requêtes traitées par la CELIOPE de janvier à fin décembre 2021**



Source : CELIOPE

Les requêtes et les préoccupations ont porté sur les marchés publics, les généralités de la chaîne de la dépense publique et le suivi de l'exécution budgétaire avec des recours à la vérification d'informations à travers les systèmes d'informations budgétaires.

Ces thématiques avec les sous-thèmes abordés par les opérateurs sont codifiées dans un document annexé à la présente.

L'ensemble des requêtes adressées à la Cellule par les opérateurs économiques se déclinent en trois thématiques, à savoir :

- *suivi de l'exécution budgétaire (SEB) et diverses vérifications à travers la base SIGOBE ;*
- *marchés publics (MP) ;*
- *informations d'ordre général (IG).*

Au 31 décembre 2021, les préoccupations enregistrées se répartissent par nature de requêtes selon le tableau 1 suivant :

**Tableau 1 : Répartition globale des requêtes**

N°	Natures de requêtes	Total général 2021	
		Nbre	(%)
1	Suivi de l'Exécution Budgétaire (SEB) et vérifications dans la base SIGOBE	739	55%
2	Informations d'ordre Général (IG)	417	31%
3	Marchés Publics (MP)	188	14%
<b>TOTAL</b>		<b>1344</b>	<b>100%</b>

Source : CELIOPE

L'analyse du tableau relève que les requêtes enregistrées au cours de l'année 2021, portent à **cinquante-cinq pour cent (55%)** sur le suivi de l'Exécution Budgétaire, à **trente et un pour cent (31%)** sur les Informations d'ordre général et à **quatorze pour cent (14%)** sur les marchés publics.

### **3.1 Traitement des préoccupations liées aux marchés publics**

La répartition des requêtes se rapportant aux marchés publics se présente selon le tableau ci-après :

**Tableau 2 : Requêtes liées aux Marchés publics**

N°	Requêtes liées aux Marchés Publics	Total général 2021	
		Nbre de fois	(%)
1	Information sur le dispositif institutionnel, réglementaire et les procédures d'exécution de la commande publique de façon générale	139	74%
2	Renseignements sur les dispositions pour participer à un appel d'offres et faire de bons résultats	46	24%
3	Renseignements sur les mécanismes mis en place par l'Etat pour faciliter l'accès à la commande publique aux PME et leur financement	3	2%
4	Renseignement sur le niveau d'avancement d'une procédure de contrat	0	0%
<b>TOTAL</b>		<b>188</b>	<b>100%</b>

Source : CELIOPE

L'analyse du tableau montre que les requêtes liées aux marchés publics et traités par les services de la CELIOPE au cours de l'année 2021 ont porté prioritairement sur : l'Information sur le dispositif institutionnel, réglementaire et les procédures d'exécution de la commande publique de façon générale, avec un taux de **soixante-quatorze pour cent (74%)** ; **vingt-quatre pour cent (24%)** pour des renseignements sur les dispositions pour participer à un appel d'offres et faire de bons résultats ; **deux pour cent (2%)** pour renseignements sur les mécanismes mis en place par l'Etat pour faciliter l'accès à la commande publique aux PME et leur financement.

### 3.2 Traitement des préoccupations liées aux informations d'ordre général

Les requêtes liées aux informations d'ordre général représentent **trente et un pour cent (31%)** du total des requêtes enregistrées et traitées par la CELIOPE en 2021. Ces requêtes sont classifiées et présentées dans le tableau 3 ci-après :

**Tableau 3 : Requêtes liées aux informations d'ordre général**

N°	Requêtes liées aux Informations d'Ordre Général	Total général 2021	
		Nbre de fois	(%)
1	Informations relatives aux activités de la CELIOPE et son utilité dans le cadre des activités du secteur privé	385	92%
2	Information concernant les autres activités de la DGBF	32	8%
3	Renseignement sur le système de sécurité contractuelle et le climat général des affaires	0	0%
<b>TOTAL</b>		<b>417</b>	<b>100%</b>

Source : Celioppe



L'examen du tableau relatif aux requêtes liées aux informations d'ordre général fait ressortir que **quatre-vingt-douze pour cent (92%)** des requêtes portent sur les Informations relatives aux activités de la Cellule, et **huit pour cent (8%)** sur les autres activités de la DGBF.

### 3.3 Traitement des préoccupations liées au circuit budgétaire et aux vérifications dans le SIB

Les requêtes liées au suivi de l'exécution budgétaire correspondant à **cinquante-cinq pour cent (55%)** du total des requêtes enregistrées par la CELIOPE en 2021 se déclinent dans le tableau ci-après :

**Tableau 4 : Requêtes liées au suivi de l'exécution budgétaire**

N°	Requêtes liées au suivi de l'exécution budgétaire et leur fréquence	Total général 2021	
		Nbre de fois	(%)
1	Vérification de la prise en compte du Numéro de Compte Contribuable (NCC) dans la base SIGOBE pour faciliter les engagements	303	41%
2	Demande d'intégration du numéro de Compte Contribuable ou modification administrative ou juridique des références d'une entreprise dans la base SIGOBE	236	32%
3	Vérification de la prise en compte dans la base SIGOBE d'une modification administrative ou juridique des références d'une entreprise	96	13%
4	Vérification des engagements émis et situation des mandats pour le compte des opérateurs économiques	52	7%
5	Vérification de la prise en compte du Numéro de Compte Contribuable (NCC) dans la base RICI-EPN pour faciliter les engagements	37	5%
6	Demande de vérification du traitement des créances de l'opérateur économique dans la situation des arriérés et des passifs audités et validés par le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget	15	2%
<b>TOTAL</b>		<b>739</b>	<b>100%</b>

Source : CELIOPE

L'examen du tableau relatif aux requêtes liées au suivi de l'exécution budgétaire (SEB) avec vérification dans la base SIGOBE montre que :

- **Quarante et un pour cent (41%)** des requêtes ont portées sur la vérification de la prise en compte du numéro de Compte Contribuable de leur entreprise,
- **Trente-deux pour cent (32%)**, sur les demandes d'intégration du numéro de compte contribuable dans la base SIB ;
- **treize pour cent (13%)** ont portées sur la vérification de la prise en compte dans la base SIB d'une modification administrative ou juridique des références d'une entreprise ;
- **sept pour cent (7%)** sur la vérification des engagements émis et situation des mandats pour le compte des opérateurs économiques.
- **Cinq pour cent (5%)** sur la Vérification de la prise en compte du Numéro de Compte Contribuable (NCC) dans la base RICI-EPN pour faciliter les engagements ;

- **Et deux pour cent (2%)** sur les demandes de vérification du traitement des créances de l'opérateur économique dans la situation des arriérés et des passifs audités et validés par le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget.

#### 4. DELAI DE TRAITEMENTS DES REQUETES

Les délais de traitement des requêtes enregistrés par la CELIOPE en 2021 sont retracés dans le tableau ci-après :

**Tableau 5 : Délais de traitement**

<i>Délais de traitement</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>01 jour (en temps réel)</i>	1035	<b>77%</b>
<i>+ d'un (1) jour</i>	309	<b>23%</b>
<i>Total</i>	<b>1344</b>	<b>100%</b>

*Source : CELIOPE*

L'examen du tableau des délais de traitement des requêtes révèle que **soixante-dix-sept pour cent (77%)** des requêtes ont été traitées en temps réel (en 01 jour), tandis que **vingt-trois pour cent (23%)** des requêtes ont été traitées au-delà d'un jour. Cela s'explique par le recours aux directions métiers tels que la Direction de l'Administration du SIGFIP (DAS), la Direction des Traitements Informatiques (DTI) et la Direction du Budget de l'Etat (DBE) pour le traitement de la plupart de ces requêtes.

#### 5. ENQUETES DE SATISFACTION CLIENTS

L'évaluation de la satisfaction client porte essentiellement sur les requérants ayant visité la Cellule.

Ainsi, au terme des activités de l'année 2021, sur un total de **mille-vingt-quatre (1024)** fiches d'enquête de satisfaction distribuées aux requérants, **huit-cent-vingt-neuf (829)** fiches ont été renseignées, soit un taux de réponse de **quatre-vingt et un (81%)**.

L'évaluation de la satisfaction des opérateurs économiques porte aussi bien sur la qualité de l'accueil, le traitement de la requête que sur la qualité des informations communiquées.

Ainsi, après le traitement des fiches collectées, les résultats suivants sont enregistrés :

### 5-1 Appréciation de l'accueil

Les données se rapportant à l'appréciation de l'accueil des opérateurs économiques par la Cellule sont résumées dans le tableau ci-après :

**Tableau 6 : Appréciation de l'accueil**

<i>Rubriques</i>	<i>ETES-VOUS SATISFAIT DE L'ACCUEIL ?</i>		<i>Total</i>
	<i>Satisfait</i>	<i>Très satisfait</i>	
<i>Nombre</i>	754	75	829
<i>Pourcentage</i>	91%	9%	100%

*Source : CELIOPE*

L'analyse des résultats du tableau indique que **l'ensemble** des opérateurs économiques ayant donné leurs avis, est satisfait de l'accueil qui leur a été réservé par la Cellule.

### 5-2 Appréciation du traitement de la requête

L'exploitation des données relatives au traitement des requêtes par les services de la Cellule est consignée dans le tableau ci-après :

**Tableau 7 : Appréciation du traitement de la requête**

<i>Rubrique</i>	<i>LA CELLULE VOUS A-T-ELLE ORIENTE UTILEMENT ET/ OU TRAITE VOTRE REQUETE ENREGISTREE ?</i>		<i>Total</i>
	<i>OUI</i>	<i>NON</i>	
<i>Nombre</i>	829	0	829
<i>Pourcentage</i>	100%	0%	100%

*Source : CELIOPE*

L'analyse des résultats du tableau précédent indique que **l'ensemble** des requérants ayant donné leur avis sur l'orientation ou le traitement est satisfait du traitement de leurs requêtes.

### 5-3 Appréciation de la qualité des informations

Les opérateurs économiques ont été invités à donner un avis sur le troisième volet du niveau de satisfaction, à savoir la qualité des informations communiquées. Les données recueillies se présentent comme suit :

**Tableau 8 : Appréciation de la qualité des informations**

Rubrique	ETES-VOUS SATISFAIT DE LA REACTION DE LA CELIOPE AU TITRE DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES ?		Total
	Satisfait	Très satisfait	
Nombre	754	75	829
Pourcentage	91%	9%	100%

Source : CELIOPE

Le traitement des données se rapportant à la qualité des informations fournies, révèle que **l'ensemble** des opérateurs ayant donné leurs avis sont satisfaits du traitement de leur requête.

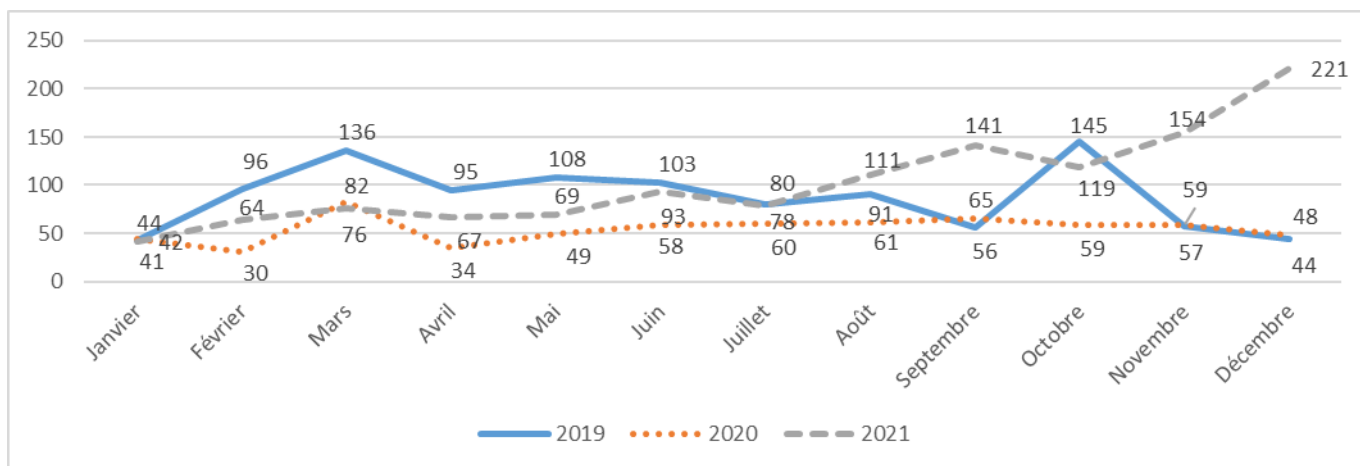
## 6. EVOLUTION DU NOMBRE D'OPERATEURS ECONOMIQUES REÇUS PAR LA CELIOPE

### 6.1 Etat comparatif du nombre d'opérateurs économiques reçus par la CELIOPE

Du 1er janvier au 31 décembre 2021, la cellule a enregistré la visite de **mille deux-cent-trente-quatre (1234)** opérateurs de diverses provenances. L'ensemble des opérateurs économiques enregistrés sont dans la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME).

L'état comparé du nombre de requérants aux deux précédentes années donne les courbes ci-dessous :

**Courbe 1 : Etat comparatif de l'évolution annuelle du nombre de requérants**

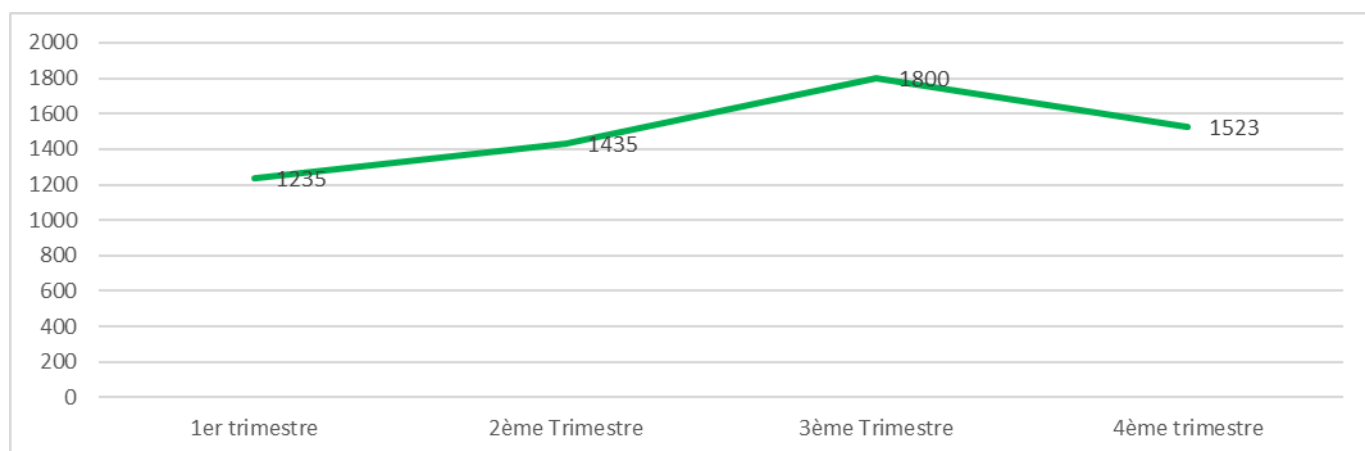


Source : CELIOPE

Le nombre de requérants a varié en fonction de l'évolution de l'activité budgétaire au cours de chaque année, mais globalement la période de forte affluence est le troisième trimestre de l'année (Juillet, Août, septembre) et la période de faible affluence est le quatrième trimestre (Octobre, Novembre, Décembre) en raison de la clôture budgétaire où les opérateurs sont

plutôt orientés vers le Trésor public. La courbe ci-dessous présente l'évolution trimestrielle du nombre de requérants enregistrés par la Cellule entre les années 2015 et 2021.

***Courbe 2 : Evolution trimestrielle du nombre de requérant enregistré à la CELIOPE (2015-2021)***



Source : CELIOPE

## 6.2 Analyse de l'évolution annuelle du nombre de requérants reçus par la CELIOPE entre 2015 et 2021

Du **12 Mai 2015** (Date de début des activités de la Cellule) au **31 Décembre 2021**, c'est au total **4759** opérateurs économiques qui ont adressés des requêtes à la CELIOPE. Soit un total de **683** requérants pour l'année **2015**, **704** requérants pour l'année **2016**, **894** pour l'année **2017** **776** pour l'année **2018**, **1053** pour l'année **2019**, et **649** opérateurs économiques pour l'année 2020. Le tableau ci-dessous présente l'évolution par an des requérants qui ont contactés la Cellule entre 2015 et 2021.

***Tableau 9 : Nombre de requérant enregistré à la CELIOPE entre 2015 et 2021***

Année Budgétaire	Nombre de requérants par Trimestre				Nombre total de requérants par an	Nombre moyen de requérants par an	Taux d'évolution annuel
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4			
<b>2015</b>		114	427	142	683	58	
<b>2016</b>	242	216	138	108	704	59	1,7 %
<b>2017</b>	198	208	282	256	894	74	25,4 %
<b>2018</b>	184	221	219	152	776	65	-13,8 %
<b>2019</b>	274	306	227	246	1053	88	35,3 %
<b>2020</b>	156	141	186	166	649	54	-38,6 %
<b>2021</b>	181	229	330	494	1234	103	90,7%
<b>Total</b>	<b>1054</b>	<b>1206</b>	<b>1470</b>	<b>1029</b>	<b>4759</b>	<b>71,3</b>	

Source : CELIOPE

L'analyse du tableau relatif à l'évolution annuelle du nombre de requérant entre 2015 et 2021 indique que le taux de fréquentation de la Cellule a connu une hausse de 1,7 % entre 2015 et 2016, une hausse de 25,4 % entre 2016 et 2017, un recul de 13,8 % entre 2017 et 2018, une hausse de 35,3 % entre 2018 et 2019, une baisse de 38,6 % entre 2019 et 2020 relativement à la crise sanitaire du COVID-19, et une hausse de 90,7% entre 2020 et 2021.

## **7. L'APPLICATIF E-REQUETE**

L'applicatif de gestion des requêtes dénommée « E-REQUETE » développé par les services de la Direction des Traitements Informatiques (DTI) est opérationnel. Il est également utilisé comme voie de saisine de la cellule et pour le traitement des requêtes des opérateurs économiques.

La première version de l'applicatif avait fait l'objet de certaines observations par les agents de la CELIOPE. Ses observations ont été prises en compte cette année par la Direction des Traitements Informatiques (DTI). Par la suite, une équipe de la DTI a formé le personnel de la CELIOPE sur la nouvelle version du progiciel avant de la mettre en mode production.

Dans cette nouvelle version les changements majeurs effectués sont les suivants :

- Changement d'interface parce que l'applicatif E-requête a été intégré dans le SIGOBE ;
- Un lien a été créé entre la base SIGOBE et le mail professionnel de l'opérateur économique, de sorte à ce que l'opérateur reçoive directement dans sa boîte de réception toute l'information nécessaire pour la création de son compte ;
- Dans l'ancienne version l'agent CELIOPE avait la possibilité de créer un compte pour un opérateur quelconque. Dans la nouvelle version, l'opérateur est autonome, il est le seul à pouvoir créer son compte utilisateur et modifier le login et le mot de passe par défaut que le système lui transmet par mail ;
- Dans la chaîne de traitement des requêtes, tous les agents de la Cellule ont accès au pool de requêtes, mais seul le Chef de Cellule et les gestionnaires (Chefs de services) ont la possibilité d'imputer une requête à un agent pour traitement. Dans la nouvelle version, l'agent n'a accès qu'aux requêtes qui lui ont été imputé pour traitement ;
- L'onglet des Etats n'est visible que par le chef de Cellule et les Gestionnaires (Chefs de services). Le Chef de Cellule a accès à toutes les interfaces du progiciel et effectue la validation finale du traitement de toutes les requêtes enregistrées dans le système. Après la validation finale du Chef de Cellule, le requérant reçoit un mail de notification qui lui signifie qu'il a reçu une réponse à sa préoccupation dans la base « E-requête ».

Depuis le 1<sup>er</sup> Décembre 2021, les agents de la Cellule exploite la nouvelle version du progiciel, et également certains opérateurs qui ont visités la Cellule dans le courant du mois de Décembre ont transmis leurs préoccupations via ce mode de saisine.

## **8. PROMOTION ET VULGARISATION DES ACTIVITES**

La stratégie de promotion et de vulgarisation des activités de la CELIOPE s'est poursuivie en 2021 avec la mise en œuvre de diverses actions de communication. Sous la supervision de la Direction Générale, la Cellule a pu mettre en place des actions médias et non médias dont les plus importantes sont les suivantes :

- la diffusion d'encarts publicitaires dans le journal des marchés publics ;
- la production de kakemonos, d'encarts et d'écrans publicitaires posés au rez-de-chaussée et au sous-sol de la tour F ;
- la production et la diffusion d'un spot sur la CELIOPE réalisé par la RTI ;
- la confection, la diffusion de cinq milles (5000) dépliants et prospectus, de même que la conception et la distribution de gadgets publicitaires (Tee-shirts, porte clé, chapeaux, polos, blocs notes...).

La Cellule a également initié des actions en vue de promouvoir ses missions. Il s'agit entre autres de :

- l'organisation des plates-formes d'échanges et d'informations des opérateurs économiques (03 sessions en 2020).

En outre la Cellule a réalisé des actions d'information et de sensibilisation de proximité auprès des organisations professionnelles et participer à leurs activités à savoir :

- La Journée Nationale du Partenariat Public Privé (JNP) le 08 Novembre 2021 ;
- La Journée Portes Ouvertes de la Fonction Publique du 13 au 16 Décembre 2021 ;
- L'exposition de la boutique paysanne (Association des agro-transformateurs de Côte d'Ivoire) le 16 décembre 2021.

Toutes ces actions visent à faire connaitre davantage la Cellule auprès des usagers de l'administration financière.

## **9. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS**

Conformément à la politique de renforcement des capacités initiées à la DGBF, les agents de la CELIOPE ont participé à des sessions de formations organisées par la Direction de la

Formation et de la Documentation (DFDC) sur plusieurs thématiques. En outre, la cellule a organisé des sessions de formations et de sensibilisations en interne, en vue de renforcer les capacités de ses agents sur les thèmes régulièrement abordés par les requérants.

### **III - POINTS D'AMELIORATION**

La recherche de l'efficacité de l'administration financière et de l'amélioration des rapports avec les opérateurs économiques a conduit les autorités en charge du budget à mettre en place la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques. Au terme de l'exercice 2021, des avancées importantes ont été enregistrées. Il s'agit entre autres de :

- l'existence désormais d'un guichet unique d'information budgétaire. En effet, l'opérateur dispose d'un repère unique où il formalise une multitude de préoccupations ;
- la célérité dans le traitement des requêtes des opérateurs économiques ; notamment, celles relatives aux préoccupations d'ordre budgétaire ou la Cellule est tenue de réagir en temps réel ;
- la réduction du délai de traitement des demandes d'intégration des numéros de Compte Contribuable ou des modifications (administratives ou juridiques) dans la base SIGOBE résultant des dispositions prises par les directions concernées ;
- l'information et la sensibilisation des opérateurs économiques sur les notions budgétaires, les procédures d'exécution de la dépense publique, les nouvelles dispositions des procédures de passation de la commande publique et les facilités accordées aux PME/PMI par l'Etat dans sa politique de soutien au secteur privé ;
- la mise à disposition d'une ligne verte afin de permettre aux opérateurs économiques de saisir la CELIOPE aux heures ouvrables;
- la mise à disposition du progiciel de gestion « E-REQUETE » destinés à faciliter la tâche aux opérateurs économiques en saisissant la cellule en ligne ;
- l'organisation des plates-formes d'informations et de sensibilisation des opérateurs économiques.

### **IV – PERSPECTIVES**

En vue de l'amélioration continue des performances de la Cellule, les actions suivantes sont à promouvoir :



- sensibiliser les opérateurs économiques à se familiariser et à s'approprier l'outil de gestion des requêtes en ligne « E-REQUETE » ;
- poursuivre la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des Agents de la CELIOPE ;
- poursuivre la stratégie de promotion et de vulgarisation des activités de la CELIOPE à travers des:
  - actions médias (Agenda TV, Presse écrite et en ligne, dépliants);
  - rencontres et communication avec les faitières aux fins de la sensibilisation de leurs membres;
  - poursuivre l'organisation des sessions d'information et de sensibilisation de proximité des opérateurs économiques ;
  - poursuivre la vulgarisation auprès du grand public en mettant en œuvre la « campagne de vulgarisation des activités de la CELIOPE et de sensibilisation sur les mesures relatives à l'interdiction de constituer des passifs » initialement prévu au cours de l'exercice 2021 ;
  - poursuivre les enquêtes d'opinion sur la CELIOPE afin de recueillir des suggestions permettant de la promouvoir davantage et de la rendre plus efficace ;

## CONCLUSION

La Cellule d'Information des Opérateurs Economiques est un outil d'information budgétaire et de bonne gouvernance mis à la disposition des opérateurs économiques.

Depuis son installation officielle, cette Cellule d'information offre l'opportunité aux opérateurs économiques de disposer en temps réel d'information en matière budgétaire et plus généralement sur des questions liées à la gestion des finances publiques et les contrats de l'Etat.

La Direction Générale du Budget et des Finances a mis à la disposition de la CELIOPE, des outils de travail et du personnel qualifié pour lui permettre de répondre avec célérité aux préoccupations des opérateurs économiques. Aussi, la DGBF l'accompagne pour la faire connaître davantage à travers des activités de communication visant l'ensemble des opérateurs économiques.

Au cours de l'année 2021, la Cellule a traitée **mille trois cent quarante-quatre (1344)** requêtes, formulées par **mille deux cent trente-quatre (1234)** requérants.

Les opérateurs qui ont été reçus par la Cellule en 2021 sont à **trente-huit pour cent (38%) dans le secteur des Prestations de services**, et à **cinquante-sept pour cent (57%) des sociétés à responsabilités limités (SARL)**. Les requêtes formulées au cours de l'année portent à **cinquante-cinq pour cent (55%) sur le suivi de l'exécution budgétaire, la vérification d'informations** à travers le **Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires** de l'Etat (**SIGOBE**).

D'une manière générale, les opérateurs économiques sondés se disent satisfaits des prestations de la CELIOPE.

En somme, nous réalisons que l'ensemble des objectifs (PAS 2021 et PA 2021) assignés à la CELIOPE au titre de l'exercice 2021 ont été atteints grâce à l'assistance et la supervision de la Direction Générale.